

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

de

JOURNAL
Rue Saint Jean n. 30.

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le dimanche de fête excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. de soir. Les lettres et paquets doivent être adressés franco.

MOYENS ET PATRIE

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS

Samedi. — Prise d'Oneglia, par le général Masséna, contre les Sardes (1794)

MONTÉVIDEO.

DECRETO.

Montevideo, Abril 7 de 1843.

Mientras que el Gobierno dicta otras medidas generales que reclama el patriotismo y servicios de los enrolados en las filas del honor y de la libertad, ha acordado y decreta:

Art. 1^o. Todo extranjero enrolado para la defensa de la Capital, queda desde ahora exceptuado de la patente senial que impone el Decreto de 4 del último Marzo.

2^o. Comuníquese, publíquese etc.

SUAREZ.

Santiago Vazquez.
Melchor Pacheco y Obes.

DECRET.

Montevideo 7 Avril 1843.

Jusqu'à ce que le Gouvernement ait adopté les mesures générales que réclament le patriotisme et les services des personnes enrôlées dans

FEUILLETON.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

Le Bélisaire de la Grande-armée (1).

Au mois de mai dernier, par une tiède et pure matinée, sur la route qui conduit de la Lorraine à Paris, cheminait lentement une petite charrette de bois blanc recouverte de trois cercles et d'une toile cirée noire : on eût dit d'un grossier berceau d'enfant posé sur deux

(1) La touchante et glorieuse infortune du vieux soldat qui nous a fourni le sujet de cet article, Millot, ex-brigadier au 8^e régiment de cuirassiers de l'ancienne armée, a inspiré à notre poète Victor Hugo les quatre vers inédits qui suivent :

Aveugle comme Homère et comme Bélisaire,
N'ayant plus qu'un enfant pour guide et pour appui
La main qui donnera du pain à sa misère
Il ne la terra pas, mais Dieu la voit pour lui.

es rangs de l'honneur et de la liberté, il a résolu et décrété,

Art. 1^o. Tout étranger enrôlé pour la défense de la Capitale, est exempté dès aujourd'hui de la patente hebdomadaire que lui impose le décret du 4 mars dernier.

2^o. Que le présent soit communiqué, publié etc. etc.

SUAREZ.

Santiago Vazquez.
Melchor Pacheco y Obes.

De la circulaire du Président légal.

L'effet qu'a produit cette pièce inqualifiable parmi la population étrangère est vraiment impossible à décrire; un cri général d'indignation s'est élevé de toutes parts; Français, Italiens, Anglais, Allemands; tous ont compris qu'Orbe avait enfin levé le masque, qu'il allait laisser de côté tous les faux semblants d'une douceur hypocrite, et entrer au pas de charge dans les voies sanglantes de sa sauvage cruauté.

Pour notre part nous nous en réjouissons, mais nous n'avions pas prévu que cet homme serait assez maladroît pour publier au grand jour ses desseins de massacre et de pillage. Nous voilà désormais face à face avec lui; nous, défenseurs de nos propriétés et de nos familles, défenseurs de la civilisation, de l'ordre et de la paix; lui, docile instrument de subversion, représentant intéressé de la barbarie, du renversement, et d'une guerre à outrance contre tous les cœurs généreux. La question a fait un grand pas: Notre commerce entier est audacieusement menacé par le valet du tyran que

vous. Le chétif cheval qui traînait avec peine cet étrange équipage, ainsi que celui qui le conduisait à pied, enfonçait jusqu'à mi-jambe dans les bas-côtés du chemin, car il avait plu la veille et toute la nuit précédente. Enfin, arrivée au milieu de la Grand'Rue de la Villette, la petite voiture s'arrêta devant une habitation de modeste apparence.

No. 48! s'écria avec un mouvement de joie le conducteur qui avait examiné curieusement toutes les maisons devant lesquelles il venait de passer. Ce doit être ici que demeure notre pays, que je ne connais pas.

Puis il demanda quelques renseignements; un ouvrier

Ce quatrain est destiné à être placé au bas du portrait du brave Millot, qui sera incessamment publié à son profit et pour l'exécution duquel M. Lalaize, professeur de dessin à l'École Polytechnique, a bien voulu prêter son habile crayon. Nous faisons des vœux pour que ce concours si honorable du grand poète et du généreux artiste puisse venir en aide au pauvre soldat aujourd'hui aveugle, chargé d'une nombreuse famille et privé de tous moyens d'existence.

Ce feuilleton étant la propriété de Millot, la reproduction en est autorisée.

tous nous avons appris à connaître; nous espérons, et nous comptons fermement que tous nos négociants en présence de dangers aussi formidables, vont désormais prendre une part active et sérieuse à nos manifestations et à notre armement: c'est pour eux un devoir, impérieux qui leur est imposé par leurs intérêts, compromis et par cet instinct qui pousse tout homme de cœur à se révolter contre l'injustice menaçante.

Libre à ce chef de parler de bandit de son respect antérieur pour les personnes et les biens des étrangers; libre à lui de parler de sa soumission aux lois, de mettre en avant, la civilisation, la justice, et les sentiments de son cœur; nous l'avions déjà vu à l'œuvre. Ses massacres et ses dévastations démentent hautement ses assertions mensongères, et le sang de nos compatriotes, égorgés encore il n'y a pas trois jours par ce cannibale, lui répond en criant vengeance. La civilisation, comme il l'entend, et comme il l'a toujours entendu, c'est la solitude dépeuplée, c'est le meurtre systématique, c'est le silence pacifique de la mort. Ses sentiments! En vérité, nous pensons entendre Tartuffe parler de générosité, de sensibilité et de franchise.

Nous avons donc eu raison et pleinement raison de courir aux armes, et de nous emparer du seul moyen de salut qui nous restait. A la force brutale et désordonnée, nous opposons la force civilisée et intelligente. Loin de nous mettre à la merci d'un assassin qui, en parlant aux étrangers, s'établit à la fois leur juge et leur bourreau (admirable moyen pour les envelopper tous dans une proscription générale); nous le combattons à visage découvert, le sabre au côté, et la bayonnette en avant; nous secouons l'inertie qui semble paralyser ce tigre paresseux; nos acclamations guerrières le réveilleront bientôt de son sommeil hypocrite, et notre invincible *Marseillaise* saluera, ne lui en déplaise, sa fuite ou son anéantissement.

qui fumait tranquillement sa pipe, assis sur une borne voisine. Celui-ci lui ayant répondu que la maison qu'il lui désignait était bien celle qu'il cherchait, notre homme revint à sa voiture, souleva le pan de toile cirée qui en masquait le devant, et plongea la tête dans l'intérieur de l'équipage en disant avec un éclat de voix :

— Eh! eh! père Millot! nous sommes au poste! Maintenant que j'ai fait ce que j'ai pu, c'est à vous, au propriétaire en question et aux autres à faire le reste, car il me faut retourner dans mon cantonnement et l'étau est un peu soigné. Est-ce que la petite *Millette* dort encore? réveillez-la modérément.

Celui qui parlait ainsi était un homme âgé d'environ soixante ans, au nez aquilin, aux longues moustaches grises, trapu, et le dos légèrement voûté à la manière des vieux soldats d'infanterie qui ont longtemps porté le sac. Un air de bonté se peignait sur son visage aux lignes sévères, qui offrait ce type que les Vernet et les Chardin ont si bien saisi chez les anciens soldats de la grande armée. Si d'ailleurs on eût pu douter que cet homme fut un de ceux qu'on est convenu d'appeler des *grands*, son langage seul, semé de ces locutions familières qui ne sont en usage que dans les camps, l'eût bientôt fait reconnaître.

Pourquoi notre vieil et digne amiral n'est-il pas témoin de l'enthousiasme qui transporte ces volontaires d'hier; pourquoi n'entend-il pas nos vœux énergiques, nos espérances sérieuses et ce bruit mystérieux et sourd qui est toujours le précurseur des grandes choses? Il n'est point parmi nous: mais nous sommes persuadés que son vieux cœur français est plein d'une émotion intime; que, témoin éloigné de notre activité nationale et de nos efforts persévérants, quand nos tambours résonneront pour nous convoquer sous nos drapeaux, le souvenir de ses glorieuses campagnes fera tressaillir son âme énergique et loyale.

Compatriotes, courage et persévérance! Un bruit se répand déjà que l'inflexible Rosas a révoqué son blocus. Fermons l'oreille aux suggestions perfides d'un tyran qui se sent faible; ne voyons pas de la douceur où il n'y a que de la cruauté feinte. Achevons notre œuvre si noblement; si spontanément entreprise, et montrons à D. Manuel Oribe que nous ne craignons pas les forces qui lui obéissent; et que ses menaces sont en même temps impuissantes et ridicules!

Le colonel des volontaires français a éprouvé une vive satisfaction en voyant qu'un grand nombre de Béarnais et de Basques français ont répondu à son appel. Il leur en a fait de sincères remerciements et n'espère pas moins de ceux qui, abusés encore sur leurs propres intérêts, mais, comme leurs compatriotes, sensibles à la voix de l'honneur, se sont refusés jusqu'à ce jour à se ranger sous notre drapeau. C'est à eux qu'il s'adresse, persuadé qu'ils ne resteront pas paisibles spectateurs de la lutte qui va s'engager.

BASQUES FRANÇAIS ET BÉARNAIS.

Des hommes qui vous égarent s'efforcent de vous éloigner de nous, lorsque nous nous levons en armes pour défendre nos personnes et nos propriétés, pour défendre bien plus encore, nos femmes et nos enfants — N'êtes-vous plus nos frères, n'êtes-vous plus comme nous les enfants de la France, que vous vous séparez de notre cause? Pourquoi nous armions-nous, pourquoi faisons-nous la guerre au tyran qui nous menace? C'est pour revenir à cet état de paix qui faisait notre richesse, c'est pour rendre à nos familles cette tranquillité dont elles jouissaient avant qu'un ennemi impie vint nous troubler dans notre pays d'adoption. Béarnais et Basques français, comparez l'é-

A peine le vieux soldat avait-il prononcé les dernières paroles, qu'une voix, au diapason grave et mélancolique, lui répondit de l'intérieur de la voiture:

— Non, non, mon bon M. Pêchinier, Marie ne dort pas; nous jurons. Tenez-y prenez d'abord l'enfant.

En même temps une petite fille de 9 ou 10 ans, à la tête mignonne et bloodine; se montra, le sourire sur les lèvres. Elle tenait avec peine dans ses mains un bâton blanc et un vieux caquet de cuirasse dont le poids semblait excéder ses forces.

— Voilà toujours le saint-français! dit le conducteur en prenant l'enfant dans ses bras et en le déposant sur le seuil de la porte après lui avoir appliqué sur la joue un long baiser. Vous faut-il un coup de main, père Millot? ajouta-t-il.

— Merci, répondit la même voix; je n'ai jamais eu besoin qu'on me tînt le pied dans l'étrier.

— D'autant plus que mon caisson s'en trouve totalement privé, répliqua le premier interlocuteur.

Et il aida avec précaution un soldat en uniforme à descendre de ce qu'il appelait son caisson.

— Où est mon chef de file? demanda ce dernier d'un ton satisfait dès qu'il eut mis pied à terre.

— Présent à l'appel! répondit Pêchinier en remettant à son camarade le long bâton qu'il avait pris des mains de la petite fille.

Cet autre soldat était un grave et bel homme, haut de cinq pieds dix pouces, et doté d'une de ces physiono-

mat dans lequel vous étiez naguère à celui dans lequel vous vous trouvez aujourd'hui. Quels sont ceux d'entre-vous qui, ayant passé ici quelques années, n'y ont pas acquis une fortune; quels sont encore ceux qui, plus nouvellement arrivés, ne voyaient pas dans l'avenir un bien-être assuré? que faites-vous aujourd'hui; quelles chances vous restent?... Laissez les troupes de Rosas pénétrer dans la ville! Mais vous ne connaissez donc pas les menaces de mort qu'il nous fait; vous ignorez donc que sa vengeance n'épargnera personne? Lisez, lisez la note insolente qu'Orlbe vient d'envoyer aux agens étrangers et vous verrez si le danger n'est pas le même pour tous.

Basques Français et Béarnais, jusqu'au jour où l'ennemi est entré sur le territoire de la République vous avez pu parcourir tout le pays dans la plus grande liberté, sans que jamais personne mit d'entraves à vos affaires. En ville, quand avez-vous manqué d'ouvrage; à la campagne quand avez-vous été sans ressources? Comment obteniez-vous tous ces avantages? Par la paix, par la paix seule qu'un tyran monstrueux est venu vous ravir. Avec Rosas, plus de paix, plus d'affaires: une guerre, une guerre incessante vous menace, une guerre d'expulsion, d'extermination, pour vous, pour nous tous.

Béarnais et Basques français, déjà plusieurs d'entre les vôtres sont tombés sous les couteaux assassins des satellites de Rosas. Arispe, Arispe! Toi dont la vie fut si glorieuse, toi qui sacrifias tout à l'honneur de ton pays, combien de tes compatriotes n'ont-ils pas invoqué ton grand nom, lorsqu'un lâche ennemi les sacrifiait à son insatiable rage! Et tes compatriotes ne sont pas encore vengés! Oh! nous les vengerons, nous qui nous sommes levés pour notre défense et pour celle du pays qui nous a donné l'hospitalité, si leur voix mourante ne trouve pas d'écho dans le cœur de leurs frères! Mais non, nous sommes tous frères, tous fils du même pays, tous nés dans cette belle France dont le nom seul émeut si vivement nos cœurs, dans cette France qui ne doit pas rougir d'un seul de ses enfants.

Basques français et Béarnais, Bretons et Normands, Gascons et Picards, tous enfin, fils de Paris ou des départements, en avant au nom de la France, en avant pour une même cause, en avant pour la LIBERTÉ!

Le colonel commandant les Volontaires Français, THIEBAUD.

mies martiales que le rayon de M. Lataste a reproduites avec tant de bonheur et de fidélité. Il était habillé d'un vieux frac de cuirassiers du temps de l'empire, aux courtes basques, aux revers jaunes et aux épaulettes rouges. Un double galon de laine, de même couleur, posé en losange sur sa manche, indiquait qu'il était simple brigadier; mais sur sa large poitrine brillait, étincelante encore, l'étoile de la Légion d'Honneur, suspendue à un ruban dont la vétusté avait singulièrement altéré la couleur primitive. Ce soldat était le père de la petite fille aux grands yeux d'azur, au caquet intarissable; les coups de sabre qu'il avait reçus jadis sur la tête l'avaient rendu aveugle. Hélas! depuis longtemps le vieux soldat ne voyait plus sa jeune fille, il ne pouvait plus que l'embrasser. De ses nombreux faits d'armes, de sa jeunesse impétueuse et si active, de ses services, si honorables, tout ce qu'il lui était resté, avec le souvenir, c'était la décoration et une cécité complète; quelques rayons d'émail et d'or et une nuit éternelle, voilà ce que la gloire de l'empire avait légué au pauvre Millot.

— Bien obligé, mon bon monsieur Pêchinier, dit-il à son ami, bien obligé. A présent il s'agit de régler nos comptes; et c'est ce que nous allons faire, n'est-ce pas?

Millot fouilla dans la poche de son uniforme et en retira une petite bourse de cuir plus plate encore qu'elle n'était noire.

— Laissez donc! s'écria Pêchinier en lui saisissant le bras. Que faites-vous là, l'ancien? vous aurais-je of-

Nous recevons aujourd'hui par un employé du consulat la communication suivante. Nous avons déjà donné avant-hier une preuve de notre loyauté, en démentant formellement l'assertion du *Constitutionnel*; la pièce qu'on nous adresse fera donc simplement double emploi.

Nous nous réservons de discuter demain l'article de la loi qui, selon M. le Consul, défend à tout français de prendre les armes hors de France sans l'autorisation du roi; il ne nous paraît pas prouvé que ce soit là un principe fondamental des lois françaises, et nous croyons pouvoir prouver que les *Volontaires français* conserveront le droit d'invoquer la protection de ces mêmes lois, quand l'occasion s'en présentera. Nous discuterons l'esprit et les termes de l'article, allés par les lumières du bon sens, et tels que tout homme intelligent peut le comprendre, et en cela nous accomplirons un droit et un devoir.

Voici la pièce:

"Le vice amiral commandant en chef les forces navales françaises au Brésil et dans le Rio de la Plata, et le consul général de France à Montevideo, ont lu avec le plus grave mécontentement dans le *Constitutionnel* d'hier que les démonstrations qui ont eu lieu depuis quelques jours, dans cette ville, sous les couleurs nationales des Français arborées par des individus sans mission, avaient été approuvées par le vice-amiral.

"Cette assertion est dénuée de tout fondement; le vice amiral, comme le consul, a ordonné du gouvernement du roi de garder la neutralité dans la lutte où se trouvent engagés les deux Républiques de la Plata, et de protéger les Français contre les dangers qui peuvent en résulter pour eux. Ils sont également obligés de déclarer qu'aucun français ne peut prendre les armes hors de France, sans autorisation du roi et que ceux qui contreviennent à ce principe fondamental de la loi française ne peuvent plus en invoquer la protection.

"Le vice amiral et le consul général ont en même temps l'honneur d'informer leurs compatriotes que le gouvernement du roi est dans la ferme intention de protéger ses nationaux contre toute espèce de violences et d'insultes, qu'il a donné, à cet égard, des ordres qui seront rigoureusement exécutés.

Montevideo, le 6 mars 1843.

Le vice amiral commandant en chef les for-

ces par pur hasard? Allons, allons, rengainez: vous me faites de la peine avec votre indemnité de frais de route?

A cette boutade du vieux soldat, Millot n'ayant répondu que par un geste plein de reconnaissance, celui-ci reprit en montrant son petit cheval maigre et haletant:

— Alors, c'est différent; mais si vous croyez que j'ai fait quatre-vingts lieues avec ce Français qui n'a pas son pareil pour la marche et mon caisson dans l'intention de vous raser le peu de monnaie monnayée que vous possédez, vous n'êtes encore qu'un conscript de l'an 5. Allez, allez, mon vieux, conservez votre masse intacte pour nourrir cette jolie petite enfant de troupe, jusqu'à ce que les anciens camarades, passés général et le gouvernement, qui m'est totalement inconnu, vous fassent une légère haute paie qui ne les ruinera pas. Tout ce que je réclame de vous ex-brigadier Millot de l'ex-Suissards, que je vénère, c'est un petit verre d'eau de Cologne de hussards, pareille à celle de ce matin, et une poignée de main *item*. La poignée de main, voyez-vous, réchauffe le cœur, et la gogotte fait un bien sensible quand elle descend dans l'estomac. Mais non pas quand elle y remonte, ajouta-t-il en souriant, parce que mon ancien capitaine est mort de cette infirmité passagère.

Mon bon monsieur Pêchinier, répondit Millot attendri, cela ne serait pas juste. Vous êtes comme moi chargé d'enfants et je me reprocherais d'avoir privé votre famille de votre travail. C'est une affaire d'honneur en

ces navales françaises dans les mers du Brésil et de la Plata.

Signé, A. S. MASSIEU.

Le consul général de France à Montevideo.
Signé, Théodoro PICHON.

Pour copie conforme

Le consul général de France à Montevideo.
Théodoro PICHON.

M. Victor Weill a acheté l'impôt sur le pain pour la somme de 16,000 piastres. Sa proposition a été acceptée.

Nouvelles données par le *Constitutionnel* d'hier soir.

Le colonel Garibaldi compte déjà un grand nombre d'italiens enrôlés volontairement.

Le ministre de la guerre est chargé par intérim du ministère des finances à cause de la maladie du ministre chargé de ce département.

On assure qu'au Cerro, dans la nuit dernière sept français, qui étaient dans une houlangerie ont été égorgés par les soldats d'Oribe.

Nous sommes informés que des nouvelles reçues de Buenos Ayres annoncent que le blocus de Rosas n'est pas reconnu par les anglais.

Il y avait cinq jours que Rosas était à sa quinta sans vouloir voir personne.

On lit dans le *Naci onal* d'hier.

Hier on a trouvé hors des fortifications un haquinisio et un haque français égorgés et crucifiés par les féroces soldats d'Oribe.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que Brown s'est emparé de l'île des Rats. — Le commodore anglais, le fait dit-on, tenant en respect dans la position qu'il occupe, remettant à demain sa décision, dont Brown doit attendre le résultat avec anxiété et terreur.

Le prince de Joinville est arrivé à Rio Janeiro le 27 du mois dernier.

tre nous, et vous savez qu'entre militaires la chose ne peut s'arranger ainsi : je veux au moins vous dédommager de la perte de votre temps, et si...

— Oh ! si les si recommencent, interrompit brusquement Pechinier et que vous vouliez encore m'endoctriner, je n'accepte pas même le petit verre de l'amitié réclamé. Je fais faire un changement de front Français, je lui commande un *adieu* et je vous plante là tous les deux avec la dernière insensibilité. Ça vous va-t-il, oui ou non ?

J'en passerai par où vous voudrez, répondit Millot avec émotion, je vois bien...

— Vous voyez que vous n'y voyez rien du tout, puisque c'est votre état, reprit encore le vieux soldat en glissant précipitamment dans la poche du tablier de la petite Marie deux écus de 5 fr. qu'il venait d'envelopper dans un paquet de tabac à fumer. Et quand, dans le rang, on se voit que 'du feu', ajoute-t-il d'un air narquois, on fait silence : c'était jadis d'ordonnance dans mon bataillon. Chez les gnostalons (1) ça devait être de même.

— Oui, mais alors de retour au pays, embrassez ma femme et mes enfants, car plus heureux que moi ils pourront voir le brave et digne homme qui a rendu à leur pauvre père un si grand et si généreux service.

(1) C'est ainsi que les soldats d'infanterie désignaient autrefois la grosse cavalerie.

FRANCE.

Paris, 7 janvier.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

REUNION DANS LES BUREAUX.

(Suite)

M. Hébert approuve la conduite qu'a tenue le ministère à l'égard du droit de visite et dans ses rapports avec l'Espagne. Quant au droit de visite, il n'est pas exact de dire qu'aucun ministre ait déclaré à la tribune qu'il y avait eu engagement d'honneur pris; il a seulement été dit qu'il y avait eu engagement moral. Or, cet engagement a dû céder devant le vote émis par les chambres et la manifestation qui s'est produite dans le pays. Il termine en exprimant l'espoir que les relations d'amitié avec la Belgique pourront être conservées sans porter atteinte aux droits de l'industrie française.

M. Victor Grandin n'avait pas l'intention de prendre la parole, et cependant si quelqu'un eût dû se plaindre de langage du ministère c'était bien ceux dont les intérêts sont si gravement compromis par les négociations entamées et sur lesquelles il est fait mention dans le discours de la couronne. Il comprend les embarras du ministère et la nécessité où il est d'écouter les propositions qui lui viennent du dehors. Ces négociations, cette perspective de la possibilité d'une union douanière avec la Belgique entraînent l'inquiétude dans les pays manufacturiers, jettent le trouble dans les transactions et entravent le développement de l'industrie. L'orateur se serait tu cependant; mais les paroles prononcées par M. de Beaumont ne lui permettaient pas de garder le silence. Si la réunion de la Belgique à la France est nécessaire à sa sécurité, la France est assez puissante pour l'opérer; mais il n'est pas de sa dignité de marcher vers ce but par une voie détournée et en dissimulant ses véritables intentions.

Peut-on croire d'ailleurs que les puissances étrangères soient moins clair-voyantes que nous? La neutralité de la Belgique importe autant à leur sécurité qu'à la nôtre, et si pour l'assurer elles ne reculeraient pas devant les chances d'une guerre, pense-t-on qu'elles nous laisseraient la détruire à notre profit au moyen d'une assimilation déguisée? Tant que les mesures adoptées par la France auraient pour résultat d'affaiblir son industrie et de compromettre son gouvernement aux yeux des populations, elles lui seraient aggraves. Mais le jour où la France voudrait recueillir le fruit de ses sacrifices, c'est alors qu'elles interviendraient. Ce serait la guerre; si les partisans de l'union douanière la veulent à ce prix qu'ils le disent. L'orateur reproche à M. Beaumont d'avoir beaucoup plus songé aux intérêts belges qu'aux intérêts français. Il a fait un tableau affligeant de la situation industrielle de ce pays qui regorge de produits et qui étouffe.

Les Belges éprouvent en ce cas qui arrive à tous les producteurs quand ils ne savent pas proportionner leur travail aux besoins de la consommation. Nous aussi, nous étouffons en France, et s'il nous faut ouvrir nos marchés à la Belgique, alors nous serons ache-

— C'est bon, c'est bon, assez causé, on s'y conformera; et pour commencer le feu, je m'empare d'un a-compte.

En disant ces mots, le vieux soldat auquel les paroles de Millot avaient fait venir les larmes aux yeux, prit la petite Marie dans ses bras et l'embrassa plusieurs fois avec effusion. Le bruit de ces baisers vraiment paternels retentit jusqu'au cœur de Millot, qui dit à sa fille en essayant ses yeux :

— N'est-ce pas que c'est bon, mon enfant ?

Oui, mais ça pique, répondit ingénument celle-ci en passant ses petites mains sur ses joues, que la barbe un peu rude du vieux soldat avait couvertes d'un vif incarnat.

Après avoir serré la main de son camarade, Pechinier allait frapper à la porte de la maison devant laquelle cette scène se passait, lorsque pour la première fois ses regards parcoururent le vaste panorama de Paris qui se déroulait à ses yeux. Il garda un moment le silence, puis, allongeant le bras dans cette direction, il reprit avec emphase :

— Teuex, brigadier, de l'endroit où nous sommes ici, on voit la colonne Vendôme et le petit caporal qu'on y a placé en faction perpétuelle. Plus loin, à droite, l'Arc-de-Triomphe. Vous ne pouvez pas les voir, vous, parce que vous êtes aveugle; mais c'est égal, on vous les montrera. Les anciens qui sont retraités et pensionnés dans la capitale vous narreront toutes les histoires

vées; car les coutumes de production en Belgique sont si différentes des nôtres, les prix des capitaux, de la houille, du fer et de la main-d'œuvre sont comparativement si bas, qu'il nous serait impossible de soutenir la concurrence. Voulez-vous, au profit de la Belgique, renouveler une lutte semblable à celle qu'on a fait naître entre le sucre indigène et le sucre colonial, et si par le fait nos manufactures doivent être fermées, sera-t-on disposé à accorder aussi des indemnités aux industries sacrifiées? L'orateur exprime l'espoir que le commissaire qui sera nommé aura soin d'introduire, dans l'adresse, un paragraphe qui rassure nos populations manufacturières en proclamant la nécessité de maintenir et de protéger le travail national.

Il termine en déclarant qu'il ne trouve pas suffisante la réponse de M. le ministre de l'intérieur sur le droit de visite. Les traités de 1831 et 1833 eux-mêmes renferment des clauses propres à prévenir le retour des avanies dont nous avons été témoins. Sans déchirer radicalement ces traités, les commissions peuvent ne pas être renouvelées. Il espère qu'elles auront été refusées. Il ne comprendrait pas qu'il en eût été autrement; il attend à cet égard les explications qui sans doute seront données à la tribune par le gouvernement.

M. Hébert a été nommé commissaire par 20 voix. M. Gustave de Beaumont en a eu 15; M. Victor Grandin 2, et M. le général Durieu 1.

NEUVIÈME BUREAU. — M. Gauthier de Rumilly demande que M. le ministre des finances s'explique sur le renouvellement des commissions à délivrer aux croiseurs en vertu des traités de 1831 et 1833: M. le ministre est-il dans l'intention de renouer ces commissions avec les mêmes conditions?

M. Guizot, ministre des affaires étrangères, répond que l'intention du gouvernement est d'exécuter complètement les traités de 1831 et 1833 sur le droit de visite.

M. Gauthier de Rumilly établit la situation nouvelle où se trouve la France après le refus des Américains de permettre la visite de leurs bâtiments, et la concession faite par l'Angleterre à leur légitime résistance. Le droit de visite, en 1843, deviendrait sans résultat et dangereux en excitant l'animosité de deux grands pays, l'Angleterre et la France.

M. Gasparin soutient l'utilité du droit de visite.

M. Gauthier de Rumilly demande à M. le ministre des affaires étrangères de s'expliquer sur la nature des négociations suivies avec la Belgique. Est-ce un traité d'union douanière qui est en voie de négociation, ou n'a-t-on pour objet que des conventions commerciales?

M. le ministre déclare qu'il ne peut expliquer sur ce point.

En général, la discussion a été plus commerciale que politique. Après avoir entendu MM. Peltier et Villeneuve sur les forges, M. Galon sur le droit de visite, et M. Pouillet sur les traités de commerce qu'il serait opportun de conclure avec les puissances étrangères, M. Pouillet, partisan de la politique du ministère, a été nommé commissaire par 21 voix sur 37 votants; M. de Lamartine, a eu 13 voix de l'opposition.

qui sont dessinées en pierre de taille tout autour devant, derrière et en dedans. Je les ai contemplées, moi, faites de même: ça vous ranimera un peu, attendu que vous y avez participé crânement, et que vous penserez insensiblement à tout ce que nous avons effectué ensemble et séparément, du temps de l'Autre, pour la patrie en général et pour son compte en particulier. Mais maintenant qu'il est bien définitivement mort et enterré aux Invalides, n'en parlons plus. Quand vous serez plus heureux, vous penserez un peu à votre compatriote, à votre ancien collègue Pierre Paterné Privat Pechinier, qui fit autrefois partie des indomptables chasseurs de la Vieille, où les jalousies des nouveaux empêchaient les anciens d'être suffisamment incorporés, c'est caporal! Vous penserez à Pechinier, aujourd'hui paysan du village de Cresilles, arrondissement de Toul, département de la Meurthe, en vraie Lorraine, dont vous êtes né natif et vous lui ferez écrire sur le papier ces simples mots par la grande poste: "Je suis entièrement content et suffisamment satisfait". Voilà tout. Car voyez-vous bien, autour de ces monuments là-bas, dans une grande vieille ville comme Paris, il doit y avoir des gens qui ne demandent pas mieux que de faire une politesse quelconque à un vieux brave comme vous. Oui, il y en a, mon ancien, et vous en trouverez en cherchant bien.

(La suite au prochain numéro.)

La commission se compose donc ainsi qu'il suit :
MM. Félix Réal, Odilon Barrot, Dumoulin (de Lorient-Garonne), Schauenburg, Bignon (Loire-Inférieure), Dupin aîné, Debelleyne, Hébert et Pouillet. Trois membres, MM. Dupin, Dumoulin et Bignon faisaient partie de la commission chargée d'élaborer le projet d'adresse à l'avant-dernière session.

Nous avons annoncé la publication d'une Revue sous la protection spéciale de M. Guizot. Le premier numéro de la *Revue littéraire* contient la note suivante sur Zurbano :

Zurbano, autrement nommé Varia, est né dans un village de la Rioja. Son père tenait une auberge d'où il sortait de temps en temps pour arrêter les voyageurs. Son fils Martin Zurbano, le favori d'Espartero, exerça un moment la même profession; mais il l'abandonna bientôt pour embrasser la profession plus lucrative de contrebandier; il la continua pendant plusieurs années, faisant, en outre quand l'occasion se présentait, des excursions sur les routes royales. En l'année 1830, ayant attaqué et forcé, en compagnie de quelques mauvais sujets du pays, la maison d'un curé qui passait pour riche, il s'y appropriait une somme de 12,000 piastres. Mais la justice étant intervenue, Zurbano fut condamné par sentence de la cour royale de Valladolid, à la peine de mort. Il avait été assez heureux pour se dérober aux poursuites de la justice. Il se réfugia en Portugal. Il y était encore lorsque la division commandée par le général Rodill, entra dans ce royaume pour en faire sortir don Carlos. Zurbano trouva, à ce qu'il paraît, l'occasion de rendre quelques services aux troupes de la reine, ce qui lui valut, lorsque le général rentra en Espagne, d'être recommandé par lui à la clémence royale; et, quelque temps après, le gouverneur civil de Logroño, don Pin Pis Pizarro, lui fit obtenir sa grâce. Zurbano s'étant placé bientôt après à la tête d'une troupe de partisans, se mit à la disposition de l'armée du Nord; et en toutes circonstances, il se signala par sa bravoure et ses succès; mais il n'avait été revêtu d'aucun grade militaire, jusqu'au moment où Espartero eut résolu de s'en faire un instrument, pour ses desseins ultérieurs. Zurbano avait pris part ouvertement aux scènes sanglantes, dans lesquelles Mendivil périt en 1838 à Vittoria; mais au moment où la justice commençait à informer contre lui, l'intervention d'Espartero arrêta les poursuites, et Zurbano continua à obtenir les bonnes grâces du général en chef. Depuis lors, il n'a cessé de témoigner sa reconnaissance au régent, on sait les preuves qu'il lui en a données. D'abord dans les affaires de Bilbao, en octobre 1840; et dans les derniers événements de Barcelone.

AVIS.

Les français demeurant en dehors du marché et qui voudront faire partie de la troisième compagnie sédentaire sont invités à aller se faire inscrire chez M. Raimond, capitaine de cette compagnie, à côté du café de l'Immortel.

Tous les Français faisant partie de la première compagnie sont priés de se faire inscrire chez Mr. Pélabère, rue San Francisco, Maison Laporte, et ceux faisant partie de la 2e, chez Mr. Aubriot, rue de los Pescadores.

Bataillon des Volontaires Français.
Le Bureau d'Etat major du Bataillon est installé rue St. Charles, maison Pernin à côté de la Police, en face le magasins du Pavillon Français.

MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

Arrivées du 7 avril

Buenos Ayres, goëlette de guerre française l'Eclair.
Buenos Ayres, brick de guerre anglais Fantome.

En partance.

Marseille brick français Astronome.
Rio Janeiro brick autrichien Lauzemburgo.

AVIS DIVERS.

On trouvera à l'imprimerie du *Patriote* réunis dans une seule feuille la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, le *Veillons au salut de l'Empire* et la *Parisienne*.

AVISO.—Se desea saber del paradero de D. Calixto Antonio Gionfuegos, de Entre-Rio, para comunicarle un negocio que le interesa; en la calle del Porton, núm. 139 puede verse con D. Nicanor Galigniana.

AVIS. Les personnes qui ont des billards trouveront un superbe tapis neuf, des queues et tout ce qui peut servir pour un billard, à un prix très modéré. S'adresser au bureau du Journal.

Messieurs les capitaines de navires qui désirent acheter une quantité de mules, peuvent s'adresser à Mr. Michel Oynard, près le marché; à midi, on est sûr de le trouver chez lui.

AVIS.

Institution de Demoiselles, dirigée par Mlle Fabreguettes, rue Saint-Louis, n° 50.

Cette institution qui va s'ouvrir, recevra des externes, des demi-pensionnaires et pensionnaires, espagnoles et françaises.

L'enseignement qui sera démontré aux enfants d'une manière simple et agréable, comprendra la langue française, l'arithmétique, la géographie, les devoirs de la religion et en un mot tout ce qui concerne l'éducation d'une demoiselle.

La directrice, pleine de soins pour les élèves, représentera pour les enfants une mère dévouée de corriger leurs défauts et de dresser leur esprit, et ne négligera rien non plus pour leur instruction.

Le prix de la pension se règle avec les parents, de manière à être tout à fait à la portée de tous; au taux le plus modéré.

P. S. Les personnes qui désireraient prendre des leçons particulières de français, pourront se rendre au domicile, l'institutrice ou un cours sera ouvert à cet objet, de midi à deux heures, et le soir de six à neuf.

ENROLEMENT.

Les individus qui voudraient entrer dans le corps de l'artillerie de place peuvent se présenter chez M. Joachim BERNARD, rue St. Louis, n° 51, où à son établissement de las Bovedas; ils recevront une prime de seize patacons et prendront connaissance des avantages qui leur sont offerts.

Se vende esta imprenta, la que esta en estado de desempeñar cualquier trabajo que se encargue. Se dara con equidad, y a plazos cómodos. Ocurrase a su administrador en la misma imprenta, ó en casa de la Señora de Lira, frente al Leon de Oro.

ON VEND

L'imprimerie orientale qui peut exécuter tous les travaux qui lui seront confiés, à un prix raisonnable et aux termes les plus commodes. — S'adresser à l'administrateur à l'imprimerie même ou chez Mme de Lira, vis-à-vis la pharmacie du Lion d'Or.

Le sieur Ancelet, natif de Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise), qui doit habiter le pays depuis plusieurs années, est

invité de passer au magasin de M. Monnet pour avoir connaissance des informations que lui adresser sa famille. MONNET.

Le sieur Lecoste, de Montreuil (Seine), est invité à se procurer passage à bord d'un navire le plus prompt à partir. M. Monnet est chargé par sa famille de satisfaire son passage. MONNET.

PORTRAITS A L'ESTOMPE.

Pour les portraits de face 6 patacons.
Pour ceux de profil 4 " "
S'adresser rue de los Pescadores, no. 84, maison de M. Gourouilhou, à droite dans la cour.

Le Rapport de la Commission se vend à l'imprimerie du Patriote.

UNE NOURRICE

Jeune, saine et robuste et de lait abondant qui nourrit depuis peu se trouvera rue Saint-Gabriel, confiserie de la patrie.

VENTA DE MUEBLES USADOS.

¡A las familias pobres!

En la calle que corre de norte a sur, 2ª de la ciudad nueva, frente a la botica del Leon de Oro, al lado de la panaderia de Costa, se venden especie de muebles usados por muy bajo precio; teniendo solo en vista de hacerse de ellos.

VENTE DE MEUBLES.

Favorable aux familles pauvres; on les trouvera à un prix très modéré et de tous genres, dans le 2me rue de la nouvelle ville qui va du nord au sud, vis-à-vis la pharmacie du Lion d'Or, auprès de la boulangerie de Costa.

AVIS INTERESSANT.

Un français, fabricant de matelas, nouvellement arrivé dans cette capitale, a l'honneur d'exposer qu'il arrange les vieux matelas et met comme neuf, leur putant la poussière et d'autres choses qu'ils peuvent contenir, soit chez les intéressés, ou chez lui, en lui indiquant ce qui lui est nécessaire, à 16 réaux chaque; les instruisant pour continuer avec la nouvelle méthode, qu'il ne lui saut rien à dédire; également des matelas neufs, de laine ou de crin, de 2, 3 et 4 ardoles, au prix de 60, 74 et 88 réaux chaque; ces qualités de matelas donnent un tiers de profit plus que ceux qui se fabriquent dans le pays; S'y a que qu'on quide ira à l'agence de arrivados, dans le magasin de Don Juan Maria Perez, avant d'arriver au marché, on trouvera avec qui traiter.

AVIS INTERESSANT.

Dans le magasin, rue de San Pedro ou de Porton, maison de Don Benito Blanco, à la seconde porte en montant vers la Buena-Vista sur la droite, on a reçu de France depuis quelques jours une certaine quantité de biscuits d'excellente qualité qui se vendront en gros ou au détail au prix le plus modéré, comme aussi une partie de jambons de l'Yonne qui se vendront aux mêmes conditions. S'adresser à Mr. LARAC, au dit magasin.

Navires en Charge.

Para Valparaiso y Guayaquil.—Saldé por completo en todo el presente mes, el superior Bergantin español MEXICO, clavado y suado en cobre; admite carga y pasajeros para lo que tiene excelentes comodidades, y ofrece un buen trato. Oírse para tratar a los SS. Zumaran y Tronera calle de San Benito.

COURRIERS.

Pour Canelones, San José, Colla, Durazno, Soriano, Mercedes, Sandú, Florida, San Salvador el Salto, sortent les 1, 8, 16, et 24 de chaque mois.
Pour Maldonado, Minas, San Carlos, et Rocha le 1 et 10; pour le Cerro-Largo, le 7 et 22.

Le Gérant Jb. REYNARD.

Imprimerie Orientale, dirigée par Jb. REYNARD.